

# 1200 femmes maires de communes de montagne

Le service statistique ministériel de la DGCL a publié une étude sur la proportion des femmes dans les conseils municipaux (l'ensemble de l'article est disponible [ici](#)).

Si la proportion de femmes dans les conseils municipaux en tant que maires, adjointes, autres conseillères a augmenté de +2,5% au lendemain des élections municipales de 2020, atteignant 42,4%, alors qu'elle n'était que de 39,9% à la fin du mandat précédent, et que communes de plus sont dirigées par une femme depuis les élections, ce qui porte la proportion parmi les maires à 19,8%, contre 16,9 % avant les élections, les femmes occupent toujours plus souvent des fonctions exécutives autres que celle de maire.

Avant comme après les élections, les femmes dirigent plus souvent les petites communes que les grandes. Il y a donc proportionnellement plus de femmes maires de communes rurales que de communes urbaines, soit 20,3% contre 18,0% (sauf pour les communes de plus de habitants qui sont dirigées à hauteur de 28,6 % par des femmes, contre 16,7 % avant les élections, soit cinq communes de plus).

Concernant les communes de montagne, il faut signaler l'élection de Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis (97411) avec une population de près de 150 000 habitants, Huguette Bello pour la commune de Saint Paul (97415) avec près de 110 000 habitants et en métropole Emmanuelle Gazel, maire de Millau dans le Massif central, commune de près de 23 000 habitants, Patricia Granet Brunello, maire de Digne-les-Bains dans le massif des Alpes, commune de plus de 17 000 habitants, Isabelle Pargade, maire de Hasparren dans le massif des Pyrénées, commune de plus de 7 000 habitants, Sylvie Le Hir, maire de Valdahon dans le massif du Jura, commune de près de 6 000 habitants, Martine Schwartz, mais de Kaysersberg-Vignoble dans le massif des Vosges, commune de plus de 4500 habitants ou encore Valérie Bozzi, mais de Grosseto-Prugna en Corse, commune de plus de 3 200 habitants.